



## Exclure un associé qui possède 10% des parts d'une SA

Par **gegeportovecchio**, le **05/11/2017** à **11:52**

Bonjour,

Je suis dirigeant d'une petite SA dont je possède 90% des parts.

J'ai accepté contre certains avantages de donner 10% des parts à un tiers

Ne bénéficiant plus d'aucun avantage à cette association je souhaite racheter ces parts.

Celui ci ne veut pas les vendre. Que faire ?

Dissoudre la Société et en créer une nouvelle sans lui et ayant le même objet est il légal ?

Merci pour vos conseils